

ALAIN BRUNEEL,
Député du Nord
16^e circonscription

Monsieur le Président de la République
Emmanuel Macron
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Dossier suivi par Mr Vandekerckhove Benjamin, Collaborateur parlementaire

☎ 06.72.60.10.82

✉ Benjamin.Vandekerckhove@clb-an.fr

Sin-le-Noble, le 3 juillet 2020

Objet : Libération de Salah Hamouri

Monsieur le Président de la République,

Notre compatriote et avocat franco-palestinien Salah Hamouri a été récemment interpellé à Jérusalem-Est. Il est une nouvelle fois victime d'une arrestation sans aucun motif et qui s'inscrit dans un contexte d'acharnement répressif contre ce militant des droits de l'homme.

Salah Hamouri a déjà passé de trop longues années de sa vie à subir l'injustice et l'arbitraire de l'Etat Israélien. Cette énième arrestation est totalement inadmissible.

J'ai également appris qu'Israël aurait refusé une visite du consulat ce qui constitue un déni inacceptable de la protection consulaire.

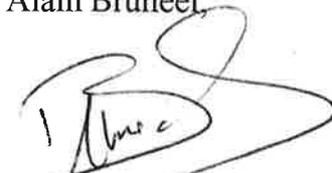
La France ne peut tolérer cette situation et doit exiger la libération sans délai de notre concitoyen.

Je vous serai reconnaissant de bien me faire connaître les actions entreprises par notre pays pour mettre fin à ce déni de droit et pour rendre sa liberté à Salah Hamouri.

Dans l'attente de vous lire à ce sujet,

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.

Alain Bruneel



Député du Nord